

AERO-CLUB MARCEL DASSAULT-PROVENCE

Association régie par la loi du 1^{er} Juillet et le Décret du 16 Août 1901
Aéro-club affilié à la Fédération Française Aéronautique



Activité aérienne de sport et de loisir

Aérodrome de Salon-Eyguières

Destinataire (s) : Membres du bureau ACMDP

Salon-Pce, le 28 décembre 2020

Objet : Réunion du bureau

Présents : J-L. Dumas, J-L. Boraud, E. Dumas, M. Brunet, P. Richier

Absents excusés : Néant

Début de la réunion : 16 heures 30

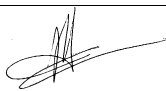

Nomination et fonctions de P. Richier:

Les membres du bureau ont nommé M. Paul Richier comme trésorier adjoint, afin d'assister J-L Boraud dans ses fonctions.

A ce titre, il sera notamment chargé :

- D'aider J-L Boraud dans la tenue de la comptabilité du Club et clore le compte de la société générale.
- D'effectuer toutes les opérations sur les comptes ouverts au Crédit Agricole de Salon-de-Provence, (les Broquetiers)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 15.

Michel Brunet	Jean Louis Dumas
Secrétaire Général	Président
	

Aéro-Club Marcel Dassault Provence Route de l'aérodrome 13300 SALON DE
PROVENCE

Téléphone : 07 87 41 69 94 – Courriel : acmdp.lfne@gmail.com

Site WEB : acmdp.fr

